

FAITES LA CONVERSION À RESIDEO ET ÉCONOMISEZ PASSEZ À L'ACTION!

Gagnez des remises grâce à notre Programme concurrentiel de conversion à une mise à niveau.

N° 1	N° 2	N° 3
Obtenez 30 \$ CA	Obtenez 25 \$ CA	Obtenez 20 \$ CA
		
Convertissez tout communicateur actif non Resideo à un communicateur LTE de Resideo	Ajoutez le forfait Sécurité intelligente ou Maison intelligente	Ajoutez un forfait de stockage vidéo de 7 jours ou de 30 jours

Resideo vous récompense lorsque vous effectuez la conversion de vos comptes existants non Resideo à un compte AlarmNet^{MD}. Offrez à vos clients l'expérience de la sécurité entièrement intégrée tout en compensant les coûts associés à l'abandon de service à venir. Plus vous offrirez de services à vos clients, plus vous gagnerez.

Quels sont les comptes admissibles?

Tous les comptes actifs non AlarmNet^{MD} sont admissibles à ces remises. Lors de la conversion, ces comptes sont également admissibles à deux remises additionnelles selon les forfaits de service qui sont choisis.

Remises offertes :

- Pour chaque compte de sécurité non Resideo converti à un compte LTE de Resideo, **Resideo appliquera un crédit de 30 \$ CA sur votre compte ADI.**
- Recevez 25 \$ CA lorsque vous ajoutez un forfait Sécurité intelligente ou Maison intelligente à un compte converti.
- Recevez 20 \$ CA lorsque vous ajoutez un forfait de stockage vidéo de 7 jours ou de 30 jours.

Toutes les remises seront émises sous forme de crédit sur votre compte ADI. Les renseignements de votre compte ADI peuvent être entrés la première fois que vous demandez un remboursement dans AlarmNet 360. Pour faire des demandes de remboursement, veuillez suivre les instructions mentionnées ci-dessous.

Comment cela fonctionne?

1. Installez et programmez le nouveau compte AlarmNet.

Remarque : La remise doit être demandée au cours du même mois civil ou du mois suivant immédiatement le remplacement du nouveau communicateur AlarmNet LTE. Si la remise n'est pas demandée dans ce délai, le droit aux trois remises sera perdu.

2. Visitez AlarmNet 360^{MC} et consultez la page « Tableau de bord concurrentiel ».

3. Sur cette page, cliquez sur le bouton « S'inscrire pour les remises » qui se trouve dans le haut.

4. Pour vous inscrire, vous aurez besoin des renseignements suivants :

- a. Fabricant de la vieille radio
- b. SIM de de la vieille radio
- c. MAC ID de la nouvelle radio
- d. CRC de la nouvelle radio

5. Si les renseignements sont exacts, ces comptes apparaîtront sur cette page du tableau de bord en deçà de trois heures.

6. Vous pouvez faire le suivi de l'état de vos remises à l'aide de ce tableau de bord.

7. Resideo vérifiera automatiquement les remises additionnelles qui s'appliquent pour ces comptes. Vous devez vous inscrire une seule fois pour être admissible à toutes les remises.

8. La remise sera créditée sur votre numéro de compte ADI huit (8) à 10 semaines après la date de sa demande.

Remarque : Resideo recommande de demander la remise au moment de l'enregistrement du nouveau compte.

Règles du programme

- Tous les critères doivent être respectés, et toutes les étapes d'inscription doivent être suivies pour être admissibles pour les remises.
- Cette offre de remises est valable du 2021-01-01 au 2021-09-30 et s'applique uniquement aux communicateurs remplacés pendant cette période.
- Resideo se réserve le droit d'annuler ou de modifier ce programme en tout temps.
- La remise doit être demandée au cours du même mois civil ou du mois suivant immédiatement la création d'un nouveau compte Resideo LTE. Si la remise n'est pas demandée dans ce délai, le droit aux trois remises sera perdu. Par exemple, pour le remplacement d'un communicateur le 13 janvier 2021, vous aurez jusqu'au 1 mars 2021 pour remplir la demande de remise.
- Les services et le stockage vidéo admissibles doivent être ajoutés au compte du client au moment de la création du nouveau compte AlarmNet. Si aucune modification du stockage vidéo n'est effectuée dans ce délai, le droit à cette remise sera perdu.
- Si un compte auquel une remise a été appliquée est fermé avant six mois complets de service après la mise à jour de son communicateur, Resideo émettra une rétrofacturation sur votre compte ADI pour le montant de la remise.
- Si un client annule tout service ou forfait de stockage vidéo dans un délai de moins de six mois après la date de remise d'un crédit, Resideo émettra une charge correspondant au montant total de la remise au moment où le service sera rétrogradé.
- Les remises sont uniquement offertes lors de la création d'un nouveau compte AlarmNet à partir d'un compte de sécurité précédemment actif à l'aide de l'utilisation d'un communicateur cellulaire d'un autre fabricant. Toutes les étapes indiquées ci-dessus doivent être suivies pour que vous soyez admissible à recevoir les remises.
- Toutes les demandes de remise sont soumises à l'examen et à l'approbation finale de Resideo.
- Offre valable uniquement pour les clients d'AlarmNet en règle.
- Nulle là où la loi l'interdit.
- Un transmetteur ne peut faire l'objet d'une demande de remise qu'une seule fois.
- Les remises ne peuvent être utilisées en conjonction avec aucune autre offre de Resideo.
- Offre valide au Canada seulement.